

AVIS PUBLIC CONSULTATION ÉCRITE

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra **une consultation écrite** quant à l'objet et aux conséquences du **projet particulier de construction, d'occupation et de modification d'un immeuble (PPCMOI)** ayant pour objet un changement d'usage d'un bâtiment existant et le réaménagement du site situé au **7785, chemin de la Côte-de-Liesse**, lot 1 238 654, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA10-08-5). Le projet de résolution du PPCMOI a été adopté le 3 novembre 2020.

Le projet de résolution relatif au PPCMOI déroge à quelques éléments du règlement sur le zonage RCA08-08-0001 en vigueur et vise à :

- Autoriser les usages industriels « Commerce de gros (i2 - 4021) » et « Manufacture (i3 - 4031) » pour un bâtiment de 1 étage ;
- Déroger à l'article 3.5. 6° sur la largeur minimale d'une voie véhiculaire à double sens afin d'autoriser qu'elle soit de 3,6 mètres au lieu de 6 mètres ;
- Déroger à l'article 3.40 sur l'entreposage des matières résiduelles pour le conteneur situé en cour avant ;
- Déroger à l'article 4.4.4.2 sur les ouvertures véhiculaires en façade ;
- Déroger à l'article 5.46 sur les espaces à bureaux à deux étages lorsqu'un terrain industriel est adjacent à une autoroute.

En vertu de l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens doit être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

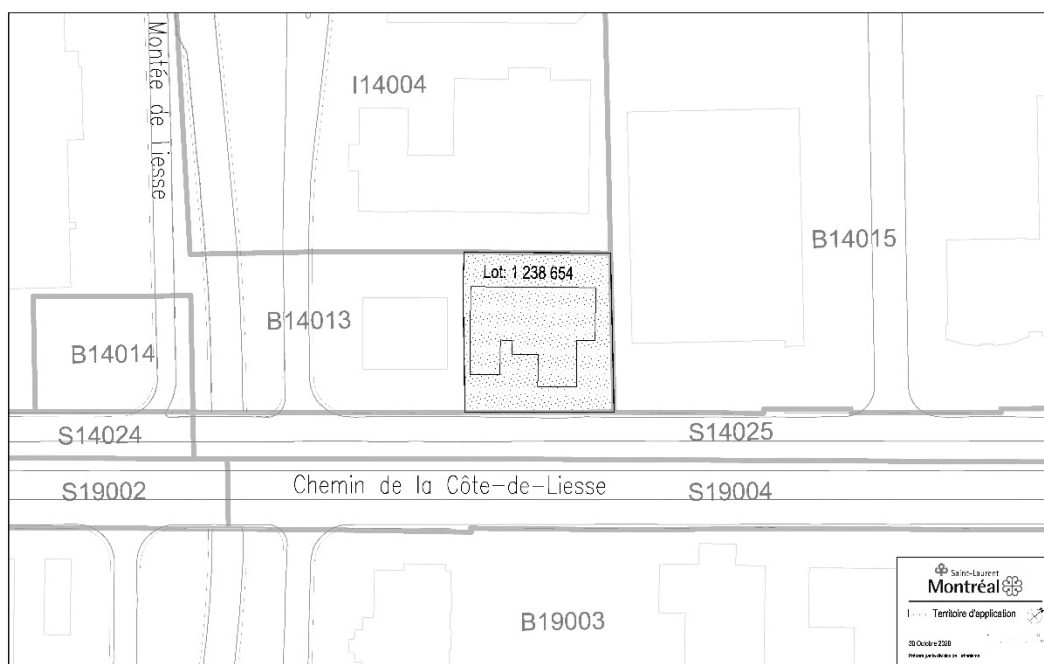
Ainsi, toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant 15 jours suivant la publication de l'avis, afin que le conseil puisse en apprécier la valeur avant de rendre une décision. Pour toute question relative à cette procédure veuillez téléphoner au 514 855-6000 poste 4240.

Les commentaires écrits peuvent être soumis par courriel à l'adresse suivante : saint-laurent@ville.montreal.qc.ca ou par courrier au 777, boulevard Marcel-Laurin, H4M 2M7.

Une présentation publique virtuelle sera organisée au mois de novembre. Plus de détails sur la tenue de cette présentation publique virtuelle ainsi que sur le projet particulier de construction, d'occupation et de modification d'un immeuble sont disponibles sur le site internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-virtuelles-saint-laurent>.

Fait à Montréal,
Le 11 novembre 2020

Benoît Turenne
Secrétaire du Conseil d'arrondissement



**PUBLIC NOTICE
WRITTEN CONSULTATION**

The Borough of Saint-Laurent of the City of Montreal will hold a written consultation on the object and the consequences of the **particular project of construction, occupation and modification of a building (PPCMOI)** having for object a change of use of an existing building and the redevelopment of the site located at **7785, chemin de la Côte-de-Liesse, lot 1 238 654**, under the By-law respecting special construction, modification or occupancy projects of a building (RCA10-08-5). **The PPCMOI draft resolution was adopted on November 3, 2020.**

The draft resolution to the project derogates from some elements of the zoning by-law RCA08-08-0001 in force and aims to:

- Authorize the industrial uses “Wholesale trade (i2 - 4021)” and “Manufacture (i3 - 4031)” for a 1-storey building;
- Derogate from article 3.5. 6° on the minimum width of a two-way vehicular lane in order to allow it to be 3.6 m instead of 6 m;
- Derogate from article 3.40 on the storage of residual materials for the container located in the front yard;
- Derogate from Article 4.4.4.2 on vehicular openings in the facade;
- Derogate from section 5.46 on two-storey office spaces when industrial land is adjacent to a highway.

Under Ministerial Decree 2020-033 of May 7, 2020, any procedure involving the movement or gathering of citizens must be replaced by a written consultation lasting 15 days, announced in advance by a public notice.

Thus, any person can submit written comments, by email or by mail, for 15 days following the publication of the notice, so that the board can assess their value before rendering a decision. For any questions regarding this procedure, please call 514 855-6000 ext. 4240.

Written comments can be submitted by email to the following address: saint-laurent@ville.montreal.qc.ca or by mail to 777, boulevard Marcel-Laurin, H4M 2M7.

Information documents relating to the draft regulations and for the PPCMOI are available for consultation at the following address: : <https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-virtuelles-saint-laurent>.

A virtual public presentation will be organized in November. More details on the holding of this virtual public presentation as well as on the particular project of construction, occupation and modification of a building are available on the borough’s website at the following address : <https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-virtuelles-saint-laurent>.

Montreal, November 11, 2020

Benoit Turenne
Secretary of the Borough Council

